
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 3 juillet 2013 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Laurent Blanchard, Maire
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Élane Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Robert Lamontagne, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 0990

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 3 juillet 2013, en y retirant les articles 20.002, 20.003, 30.002, 30.003 et en y ajoutant les articles 30.013, 30.014.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 0991

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la construction d'une conduite d'eau de 1 200 mm de diamètre, en tunnel, dans l'axe de la rue Jarry, entre la 18^e Avenue et l'Autoroute 25 et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1130543001

CE13 0992

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'acquisition de clôtures et leurs chariots de manutention.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1133820005

CE13 0993

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire conforme S.E.C. Servitech énergie, le contrat pour la modernisation des systèmes de contrôle des trois chaudières au gaz Volcano à la station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 58 505,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation P13-033-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1133438008

CE13 0994

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Contrôles Laurentide ltée., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'actuateurs électriques linéaires, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 142 710,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1910-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1133438006

CE13 0995

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à St-Pie Hydraulique (9055-1698 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réparation et la modification d'un vérin hydraulique, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 72 428,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 13-12710 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1134922003

CE13 0996

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour la fourniture de cartouches de pratique de 75 grains pour carabine de calibre 223 du SPVM;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire Korth Group Ltd, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 95 309,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12672 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1134472008

CE13 0997

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Communication J. Poissant enrg., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'installation et le démontage d'équipements de radiocommunications vocales et numériques dans les véhicules d'urgence du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 117 791,89 \$, taxes incluses, conformément au tableau des prix reçus joint au rapport du Directeur;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1134472007

CE13 0998

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Communication Demo inc, plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de deux ans, le contrat pour la production d'une revue de presse électronique journalière comprenant des articles provenant des quotidiens, des hebdomadaires et des résumés de nouvelles radio et télé et également pour les services de rétroinformation, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 148 984,61 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12792;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1130755002

CE13 0999

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 212 296,74 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de l'enveloppe du Pavillon La Fontaine Phase 2, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Saïma Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 192 997,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5657 ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1135110009

CE13 1000

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 401 760,38 \$ taxes incluses, pour des travaux de drainage agricole au parc agricole du Bois-de-la-Roche, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à NMP Golf Construction Inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 373 016,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 6438;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1131246010

CE13 1001

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Les Constructions et Pavage Jeskar inc., seul soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de réfection de trottoirs au Centre de formation du Service de sécurité incendie de Montréal, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 88 720,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 13857 ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1133456003

CE13 1002

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat à Bruneau Électrique Inc., plus bas soumissionnaire conforme, d'une durée de 18 mois, pour la réalisation de projets de signalisation lumineuse à 40 intersections sur le réseau artériel de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 462 281,65 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1135309010;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1135309010

CE13 1003

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Socomec Industriel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de fourniture et de remplacement des rails et attaches sur les dessableurs de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit une somme maximale de 343 132,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1908-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1133334014

CE13 1004

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 296 272,65 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de la toiture et de la maçonnerie de la tour à boyaux à la caserne de pompiers n° 40, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à la firme Groupe Atwill-Morin inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 279 502,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5660 ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1135350003

CE13 1005

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 13 885 862,52 \$, taxes incluses, pour le secteur Est, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur diverses rues de la ville de Montréal comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à la firme Clean Water Works inc, plus bas soumissionnaire conforme pour le secteur Est, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 13 735 862,52 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10066;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1134551001

CE13 1006

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet d'acte de donation par lequel M. Rufus Wainwright, s'engage à offrir à la Ville l'oeuvre d'art public intitulée *Kate et Nora* réalisée d'après le design original de l'oeuvre *Bessie Smith Breakfast Chair* de Robert Wilson, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'approuver le projet de convention de licence par lequel l'artiste Robert Wilson s'engage à concéder à la Ville une licence pour la reproduction et l'exposition permanente de cette oeuvre, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1130230001

CE13 1007

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'entente entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la Ville de Montréal sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments de la Ville pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014;
- 2 - d'autoriser la réception d'une contrepartie financière du gouvernement du Québec au montant de 4 180 000 \$ pour l'année 2013 et au montant de 4 100 000 \$ pour l'année 2014;
- 3 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1131715001

CE13 1008

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le bail par lequel la Ville loue de SBA CANADA, ULC, des espaces dans la tour de télécommunication sur le site situé au 6600, Route Transcanadienne, dans la Ville de Pointe-Claire, province de Québec, pour une période de cinq (5) ans à compter du début des installations d'antennes et d'équipements de télécommunication pour les besoins de radiocommunication de la Ville, moyennant un loyer total de 87 900,17 \$ taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1130785005

CE13 1009

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier aux trois (3) organismes culturels désignés ci-après, totalisant 35 069 \$, pour la réalisation d'études et de collectes de fonds reliées à des projets d'équipements culturels, au montant indiqué pour chacun d'eux :

Études

| | |
|--|-----------|
| Atelier Graff Inc. | 16 751 \$ |
| Espace Go Inc. | 3 333 \$ |
| Fondation Centaur pour les arts d'agrément | 14 985 \$ |

- 2- d'approuver les trois (3) projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1130007001

CE13 1010

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 7 123 \$ à l'organisme Occurrence-Espace d'art et d'essai contemporains, pour la réalisation d'études reliées à un projet d'équipement culturel;
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1130007005

CE13 1011

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la directrice de la Direction des services regroupés aux arrondissements à représenter la Ville de Montréal auprès de la Société de l'assurance Automobile du Québec (S.A.A.Q.) pour toute demande de dérogation aux heures de conduite et de repos des conducteurs de véhicules lourds, en vertu du permis déjà émis à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1121175004

CE13 1012

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une contribution additionnelle de 1 640 000 \$ à même le Programme triennal d'immobilisation (PTI) de la Direction de la culture et du patrimoine pour la construction de la nouvelle bibliothèque du Boisé de l'arrondissement de Saint-Laurent, majorant ainsi le montant de la contribution totale à cette nouvelle bibliothèque dans le cadre du programme de rénovation, d'agrandissement et de construction (RAC) de 14 033 811 \$ à 15 673 811 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser un virement budgétaire additionnel de 1 640 000\$ du Programme triennal d'immobilisation 2012-2014 de la Direction de la culture et du patrimoine vers le budget de l'arrondissement de Saint-Laurent;
- 3- d'opérer le virement de crédits requis correspondant conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1120003004

CE13 1013

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser, pour l'année 2013, des virements budgétaires totalisant 3 292 600 \$ en provenance des Autres postes budgétaires vers les budgets des unités administratives ci-après, pour le montant indiqué en regard de chacune d'elles conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel :

| <u>Provenance</u> | <u>Destination (Unité administrative)</u> | <u>Raison</u> | <u>Montant</u> |
|---------------------------|---|---------------------------|----------------|
| Autres postes budgétaires | Arrondissement de Saint-Laurent | Bibliothèque Le Boisé | 1 847 800 \$ |
| | Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie | Bibliothèque Marc-Favreau | 1 372 000 \$ |
| | Direction associée - Bibliothèques | | 72 800 \$ |

Adopté à l'unanimité.

30.005 1130003002

CE13 1014

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal au World Cities Culture Forum pour la période du 1^{er} août 2013 au 31 juillet 2014;
- 2- d'autoriser le paiement de la cotisation 2013-2014 à World Cities Culture Forum au montant de 15 000 \$ US (15 600 \$ CAD approximativement);

- 3- de mandater la Direction de la culture et du patrimoine pour assurer le suivi administratif;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1132599002

CE13 1015

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la programmation d'événements publics 2013 - 5e partie;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1130577007

CE13 1016

Vu la résolution CA 13 16 0111 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 2 avril 2013 ;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement d'Outremont, d'une subvention de 4 149 \$ en provenance du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de la Mesure au soutien aux sorties scolaires en milieu culturel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1131211006

CE13 1017

Vu la résolution CA13 090145 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 10 juin 2013;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'une contribution financière de 23 200 \$ en provenance du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec dans le cadre du projet « Des mots sur mesure » du Programme de promotion du français.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1130356002

CE13 1018

Vu la résolution CA13 210176 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 4 juin 2013;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2013, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal afin de tenir compte de la réception d'une contribution financière nette de 20 000 \$, en provenance de Nuntip Deux Inc. relativement à la bonification de la programmation culturelle estivale à l'Esplanade de la Pointe-Nord;
- 2- d'imputer cette somme conformément conformément aux informations financière inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1133461024

CE13 1019

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 200 000 \$ entre projets pour l'achat d'équipement informatique pour la Direction des Stratégies et transactions immobilières et la Direction des immeubles, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1130115001

CE13 1020

Il est

RÉSOLU :

de mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière afin :

- d'informer par tous les moyens appropriés, avant le 31 juillet 2013, le Théâtre sans fil T.S.F. inc. et tout autre intéressé le cas échéant, que la Ville n'achètera pas l'immeuble avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 411, avenue Létourneux, dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, mais qu'elle fera le nécessaire pour en redevenir propriétaire tel qu'il est prévu à l'acte de donation publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 5 376 578 ;
- d'entreprendre tous les recours nécessaires notamment ceux prévus en faveur de la Ville de Montréal à l'acte de donation publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 5 376 578 pour qu'elle redevienne propriétaire du lot 3 586 298 du cadastre du Québec avec le bâtiment dessus érigé.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1131233004

CE13 1021

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Mario Cicioli à titre de membre du conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau, pour un mandat d'une durée de trois (3) ans, à compter de la date d'adoption de ce dossier par le comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1132698001

CE13 1022

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la lettre de commentaires de la Ville de Montréal soumise à l'Office national de l'Énergie dans le cadre de l'ordonnance d'audience Oh-002-2013 sur le projet de renversement de la canalisation 9B, l'extension de la capacité de la ligne 9 et la révision de la réglementation pour permettre le transport de brut lourd entre North Westover, Ontario et Montréal;
- 2- d'autoriser l'envoi de cette lettre de commentaires par dépôt électronique à l'Office national de l'énergie.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1130942004

CE13 1023

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'adopter le règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoir aux fonctionnaires et employés (RCE02-004) afin d'autoriser un fonctionnaire de niveau A à signer des ententes visant l'autorisation d'accéder à la propriété du gouvernement fédéral, provinciale ou d'entreprises d'utilités publiques;
- 2- de déléguer la signature de ces ententes et tous les frais inhérents ou pénalités n'excédant pas une somme de 100 000 \$ à un fonctionnaire de niveau A.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1134822040

Règlement RCE 13-004

CE13 1024

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Daniel Bissonnette à titre de directeur associé - cinéma, festivals et événements, au Service de la qualité de vie, dans la classe salariale FM09 (93 730 \$ - 117 160 \$ - 140 590 \$), conformément à l'article 4 de la Politique de rémunération des cadres (CE10 1546 et ses modifications) et à l'article 10.2.1 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'oeuvre (CE11 1565).

Adopté à l'unanimité.

50.001 1135981004

CE13 1025

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser les promotions de cadres policiers suivants, à compter de la date du début de leur fonction supérieure :

- 1- Monsieur Michel Guillemette, inspecteur-chef, actuellement chef de la Division des affaires internes et des normes professionnelles, est promu au grade d'assistant-directeur, à titre de chef du Service à la communauté région nord;
- 2- Monsieur Bernard Lamothe, inspecteur-chef, actuellement adjoint au chef du Service des enquêtes spécialisées, est promu au grade d'assistant-directeur, à titre de chef du Service à la communauté région est.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1132418005

CE13 1026

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'entente de prêt de services de Monsieur Jacques Lachapelle par l'Université de Montréal à la Ville de Montréal pour agir à titre de président du Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) du 1er mai 2013 au 30 avril 2014.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1133643001

CE13 1027

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la prolongation du Projet ACCES (Actions Concertées pour Contrer les Économies Souterraines) du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014 et d'autoriser le maintien de l'effectif permanent de 35 postes policiers et le maintien de trois des quatre postes temporaires civils du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.
- 2- d'imputer les revenus et les dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.004 1135955001

CE13 1028

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la prolongation du projet Unité des produits de la criminalité-Agence du revenu du Québec (UPC-ARQ), volet Action concertée contre l'évasion fiscale (ACCEF) et de maintenir l'augmentation temporaire de 15 des 17 postes policiers et 2 postes temporaires civils du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014 ;
- 2- d'imputer les revenus et les dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.005 1135841001

CE13 1029

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de regrouper au sein du Service du capital humain et des communications (SCHC) les activités de soutien -conseil à la gestion des ressources humaines et de dotation du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et autoriser à cet effet les transferts de postes et de leurs occupants;
- 2- d'autoriser le virement budgétaire au montant de 2 061 500 \$ du Service de sécurité incendie de Montréal vers le Service du capital humain et des communications, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3- d'ajuster les bases budgétaires du Service de sécurité incendie de Montréal et du Service du capital humain et des communications, de façon récurrente, lors du processus de confection budgétaire 2014.

Adopté à l'unanimité.

50.006 1133692001

CE13 1030

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des décisions déléguées prises par les fonctionnaires en matière de ressources humaines cadres (RCE02-004), pour la période du 1^{er} mars au 31 mai 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1131353004

CE13 1031

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports concernant le dossier Montréal, physiquement active.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1134527002

CE13 1032

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs sur les modes de gestion et la gouvernance des centres de traitement des matières organiques.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1134527003

CE13 1033

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports suite à l'étude de la motion visant le retour à la vocation institutionnelle du 1420 Mont-Royal

Adopté à l'unanimité.

60.004 1134527004

CE13 1034

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport conjoint de la Commission de la présidence du conseil et de la Commission sur les finances et l'administration portant sur la refonte du Régime de retraite des élus municipaux.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1131165003

CE13 1035

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE134551001: Accorder un contrat à la firme CWW Rehabilitation (Clean Water Works inc.), pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage pour le secteur Est (UX-13-001) d'une dépense totale de 13 885 862,52 \$ taxes incluses (contrat 13 735 862,52 \$ + incidences 150 000 \$) - Appel d'offres public #10066 - 3 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.006 1130573023

Levée de la séance à 16 h 48

70.001

Les résolutions CE13 0990 à CE13 1035 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Vice-président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville